

LYCÉE

Parce qu'il porte des ambitions civiques communes pour toutes les lycéennes et tous les lycéens, le programme d'enseignement moral et civique du lycée présente des notions et contenus d'enseignement identiques pour toutes les voies. Sa mise en œuvre est toutefois adaptée aux horaires et aux différents contextes d'enseignement. Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif.

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. L'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
État de droit (vu en 4 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ; 	<p>À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les éléments abordés en quatrième.</p> <p>Étudier une décision de justice administrative (Conseil d'État).</p>
Sécularisation Hiérarchie des normes	<ul style="list-style-type: none"> L'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la sécularisation de la politique (séparation des autorités politique et religieuse), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la mise en place d'une hiérarchie des normes de droit (qui soumet l'appareil étatique lui-même à la loi) ; 	
Laïcité (vue en CM2, 6 ^e et 3 ^e) Pluralisme	<ul style="list-style-type: none"> en France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905) et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne reconnaît, ne subventionne aucun culte. En assurant que l'État traite de manière égale les citoyens, quelles que soient leurs convictions, la laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ; 	<p>Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité n'est pas l'athéisme.</p> <p>Étudier plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'école (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre au développement de l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant services publics et entreprises privées, agents publics et usagers.</p>
Ordre public (vu en 4 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> L'État de droit constitue une garantie des libertés fondamentales et ouvre une possibilité d'évolution de la loi. Il peut créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés ; L'État de droit est promu par les nations démocratiques, par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne ; L'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice). 	<p>Par une recherche documentaire, expliquer comment de nouveaux droits répondant à une demande sociale forte (droits des femmes, maîtrise de la fécondité) ont été progressivement consacrés par la loi depuis les années 1960 (contraception, IVG, divorce par consentement mutuel, mariage pour tous, procréation médicalement assistée).</p> <p>Montrer, par l'analyse d'une décision, comment les cours européennes de Strasbourg et de Luxembourg contrôlent l'action de l'État en matière de droits fondamentaux (par exemple dans les lieux de privation de liberté). À partir d'une étude de cas, aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.</p>

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux) (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté de la presse (vue en 4 ^e) Liberté de l'information (vue en 4 ^e) Pluralisme	<ul style="list-style-type: none"> La liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles aux libertés d'opinion et d'expression, et elles permettent le pluralisme en matière d'information. 	<p>[EMI] Étudier le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur, mais aussi ses difficultés propres (pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse), à partir d'un ou deux exemples concrets. S'appuyer sur les rapports établis par Reporters sans Frontières. Mettre à profit la rencontre avec des journalistes dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.</p> <p>Pour aborder l'enjeu du pluralisme, évoquer la réglementation et les obligations des médias audiovisuels (ARCOM) concernant le pluralisme politique.</p>
Liberté d'expression (vue en 4 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> Encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui multiplie les possibilités d'information, mais altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent lieu à de nouvelles possibilités de désinformation ; les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ». 	<p>À partir des normes juridiques, montrer et expliquer que la liberté d'expression est garantie par la DDHC (art. 11) et encadrée par la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Sont notamment interdits la diffamation, l'incitation à la haine raciale (loi Pleven de 1972), le négationnisme (loi Gaysot de 1990), l'apologie du terrorisme (Code pénal, art. 421-2-5).</p> <p>[EMI] La nouvelle donne que constituent Internet et les réseaux sociaux. Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA), les algorithmes de recommandation ; les désordres informationnels (mésinformation, malinformation, désinformation, réinformation, « chambres d'écho »).</p> <p>Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est celle des fournisseurs d'accès ? (règlement européen sur les services numériques, Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos).</p> <p>Ces démarches participent au développement des compétences numériques (CRCN).</p>

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité (vue en 6 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> Intégrée au bloc de constitutionnalité, la Charte de l'environnement (2004) consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective pour le respect et la protection du vivant et de la biodiversité ; le droit environnemental induit la responsabilité des États, des producteurs, et même des consommateurs ; L'animal y est institué comme « objet de droit » dans le contexte d'un « respect du vivant ». 	<p>Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité.</p> <p>À partir d'une recherche documentaire, discuter la notion de démocratie environnementale.</p> <p>Se saisir d'une des nombreuses questions d'actualité sur le sujet, à différentes échelles, des conférences internationales aux enjeux de consommation. Inciter les élèves à agir à leur échelle (écodélégués, CVL, etc.).</p> <p>Étudier des enquêtes conduites sur les groupes de pression (ou lobbies) et mesurer l'influence qu'ils peuvent avoir sur les politiques publiques liées à la santé ou à l'environnement.</p> <p><i>Ces démarches peuvent s'articuler avec les actions d'éducation au développement durable.</i></p> <p><i>Les démarches proposées pour l'année de seconde peuvent s'inscrire dans les projets des classes engagées et être valorisées lors des séjours de cohésion du SNU.</i></p>

Première : Cohésion et diversité dans une société démocratique

Attendus et objectifs

La classe de première aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles les diverses conceptions du monde et les cultures les plus diverses peuvent s'exprimer librement. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus largement, le projet démocratique, avec la complexité de la réalité sociale. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions problématisent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale (9 heures en voies générale et technologique, 7 à 8 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Solidarité et fraternité (vues en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française, comme l'article premier de la Constitution, indiquent que la Nation est porteuse d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ; les inégalités économiques et sociales peuvent présenter un danger pour la cohésion sociale et la démocratie ; 	<p>À partir d'un ou plusieurs cas (par exemple, le financement de l'école publique et les fonds sociaux à destination des élèves), étudier la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance autant que d'assistance, contributions obligatoires ou dons volontaires, comme le don de sang), et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution, secours). Étudier la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018, reconnaissant la valeur constitutionnelle du principe de fraternité.</p> <p>Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou deux actions clefs de l'État français (notamment menées par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales et favoriser la mixité sociale.</p>
Égalité femmes-hommes (vue en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> l'égalité entre les femmes et les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ; 	<p>Mettre en regard l'évolution juridique (textes nationaux et internationaux) et les données statistiques relatives à la place des femmes dans la vie quotidienne, l'univers professionnel, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves, notamment sur les causes historiques de ces inégalités (stéréotypes et préjugés). Étudier la question de la représentation genrée des formations et des professions, et les actions mises en œuvre pour la dépasser.</p> <p>En lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, montrer que les violences sexistes et sexuelles portent atteinte à la cohésion d'une société démocratique ; étudier les actions menées pour lutter contre.</p>
Discriminations et société inclusive (vues en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> appuyée par la loi, la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de celui de fraternité. La conception d'une société inclusive tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ; 	<p>Distinguer la définition juridique des discriminations (Code pénal, art. 225-1 et suivants) et la manière dont celles-ci sont ressenties ; examiner la question des moyens mis en œuvre par l'État pour mesurer les discriminations ; étudier l'action d'une institution (Défenseur des droits, Dilcrah, CNCDH, etc.) ou d'une association luttant contre les discriminations (un exemple).</p> <p>[EMI] En lien avec les discriminations, aborder la question du traitement médiatique des minorités.</p>
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT (vues en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> portant atteinte à la cohésion d'une société démocratique, le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, la xénophobie et la haine anti-LGBT sont punis par la loi ; 	<p>À partir d'exemples réels ou fictifs d'agissements discriminatoires (paroles, violences, harcèlement, etc.), réfléchir aux objectifs et aux contours des normes juridiques qui les punissent (loi du 1^{er} juillet 1972 dite loi Pleven ; loi du 13 juillet 1990 dite loi Gayssot ; loi du 30 décembre 2004).</p>

Pluralisme	<ul style="list-style-type: none"> le principe de la laïcité vise à rendre possible la coexistence pacifique d'individus et de groupes dont les options philosophiques ou religieuses restent différentes. 	<p>Montrer l'importance de l'autorité arbitrale de l'État, notamment dans la police des cultes (loi de 1905, art. 27 et 28), et montrer qu'il crée ainsi les conditions de la coexistence et du pluralisme. La Cour européenne des droits de l'Homme reconnaît que des restrictions à la liberté de manifester sa religion ou ses convictions sont possibles.</p> <p><i>Ces démarches peuvent s'appuyer sur la participation à un concours ou des interventions de partenaires.</i></p>
------------	---	---

La République et la Nation (9 heures en voies générale et technologique, 7 à 8 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Indivisibilité de la République Décentralisation Nationalité et citoyenneté (vues en CM2) Défense et sécurité nationale (vues en 4 ^e) Société numérique	<ul style="list-style-type: none"> Disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V^e République assure un équilibre entre l'unité de la Nation et la diversité de ses territoires ; la décentralisation opérée depuis 1982 a transféré certaines compétences de l'État aux collectivités territoriales ; les territoires ultramarins ont vu leurs statuts évoluer ; dans la République française, la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française (distinction du droit du sang et du droit du sol) comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ; les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation, constituant, tantôt le ferment de son unité, tantôt un champ d'affrontements idéologiques et politiques ; l'idée de patriotisme constitutionnel exprime l'attachement des citoyens aux principes fondateurs de la République et de la démocratie françaises, ainsi que le souci de les voir respectés et de mieux en mieux réalisés ; la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée à des enjeux renouvelés (terrorisme, cybersécurité, etc.) dans un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. 	<p>À partir d'exemples en lien avec l'éducation, la santé et le travail, étudier (a) le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; (b) la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; (c) le statut des territoires ultramarins pour définir le principe d'indivisibilité.</p> <p>À partir de la question des langues régionales, reconnues dans la Constitution comme appartenant au « patrimoine de la France » (art. 75-1), faire le lien entre unité <i>du</i> territoire et reconnaissance d'une diversité <i>des</i> territoires.</p> <p>Examiner les diverses procédures par lesquelles s'acquiert la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire nationale (s'appuyer sur le recueil <i>Portraits de France</i>) ; présenter les droits afférents à la citoyenneté européenne.</p> <p>Saisir les enjeux mémoriels à partir, par exemple, d'un personnage historique, d'un lieu, d'un monument ou d'un événement afin de clarifier le sens des commémorations et de discuter la notion de « devoir de mémoire ». Les exemples peuvent être choisis à différentes échelles.</p> <p>Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), en l'articulant aux perspectives d'une défense européenne.</p> <p>[EMI] À partir d'études de cas, préciser présenter les modalités et les enjeux des « guerres hybrides ».</p> <p>Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes et la cohésion nationale, évoquer les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets de la République, classes de défense et de sécurité globales, classes et lycées engagés (en lien avec l'éducation à la défense).</p>

Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Attendus et objectifs

La classe terminale parachève l'éducation à la citoyenneté active en approfondissant la question du débat démocratique. Il s'agit de s'interroger sur la manière dont, dans une société de communication et à l'ère numérique, les citoyens s'informent et échangent, pour préserver une véritable éthique de la discussion. La délibération dans les institutions à différentes échelles fonde les démocraties, dans lesquelles la légitimité et l'efficacité des décisions reposent sur des échanges, controverses, négociations et consensus. Le programme permet également d'aborder les enjeux spécifiques du débat dans les institutions internationales, notamment dans l'Union européenne ou au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Les principes et les espaces du débat démocratique (9 heures en voies générale et technologique, 7 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Culture du débat et éthique de la discussion Partis politiques et société civile organisée	<ul style="list-style-type: none"> La République française est organisée de manière à permettre des débats entre les citoyens ainsi qu'entre leurs représentants, et elle garantit la possibilité de confronter des options différentes et même opposées. Les partis politiques tiennent une place essentielle dans la vie démocratique, garantissant le pluralisme politique (Constitution de 1958, art. 4), même si leur rôle est parfois remis en question ; 	<p>À partir d'un ou deux exemples de débats engagés sur des grands défis contemporains (environnement, numérique, bioéthique), étudier les principales positions tenues par les parties prenantes (partis, presse, organisations de la société civile) ; montrer qu'il peut y avoir des tensions entre principes, valeurs ou idéaux qui nécessitent des arbitrages (ce qui est le propre de la vie politique).</p> <p>Discuter du rôle et de la fonction des partis politiques : structuration de la vie politique (droite, centre, gauche), termes de leur remise en question contemporaine, importance historique du droit de vote et problème de l'abstention.</p>
Opinion publique (vue en 3 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> l'opinion publique occupe une place centrale dans une société de communication : particulièrement manifeste au moment des consultations électorales ou référendaires (art. 11 de la Constitution), elle s'exprime à travers les médias et nourrit la vie politique ; elle peut également s'exprimer par voie de pétition ou de manifestation (liberté fondamentale inscrite dans le droit français depuis 1935) ; 	<p>[EMI] À partir de l'étude de sondages (commanditaire, méthodologie, multiplicité des interprétations possibles, diffusion dans les médias, y compris numériques), interroger la façon dont ils mesurent l'opinion publique et la rendent visible dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux : est-elle seulement exprimée par eux ou est-elle aussi produite par eux ?</p> <p>[EDD] Prendre l'exemple du changement climatique pour étudier le rapport entre théories scientifiques, médias et opinion publique ; pointer une concurrence des discours dits « scientifiques » selon leur provenance (ONG ou lobbies industriels).</p>
Démocratie participative	<ul style="list-style-type: none"> de nouveaux espaces de délibération ont diversifié les modalités de consultation des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur association à la prise de décision, afin d'élargir leur participation à la démocratie ; dans les lycées, la démocratie scolaire permet aux élèves de participer au processus de décision ; 	<p>Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle locale (conseils de quartier, budgets participatifs, etc.), éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'établissement.</p> <p>Présenter le rôle du Conseil économique, social et environnemental et l'organisation de conventions citoyennes, et aborder la question du tirage au sort pour l'organisation de délibérations (exemple des conventions citoyennes sur le climat et sur la fin de vie).</p> <p>Évoquer le référendum d'initiative citoyenne (UE) ou partagée (France).</p>
Société numérique	<ul style="list-style-type: none"> avec le numérique et les réseaux sociaux, les nouvelles conditions du débat posent le problème de la place des discours experts ou scientifiques en démocratie et de leur mise en concurrence avec les discours individuels, lesquels sont amplifiés par les technologies de la communication. 	<p>[EMI] À partir d'exemples ou de l'expérience des élèves, chercher à rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux (par exemple sur la vaccination).</p> <p>Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir des méthodes du travail journalistique.</p>
Citoyenneté active (vue en 3 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (maire, député, sénateur à partir de 24 ans, etc.) et ils 	<p>Examiner les voies d'accès aux responsabilités politiques : associations, partis ; rôle des campagnes électorales.</p> <p>Prendre un exemple de professionnalisation politique d'une personnalité et poser la question de la nature de l'expertise en politique. Présenter les différentes</p>

	ont donc accès à l'exercice de responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a, en vertu de la loi, le statut de gouvernant potentiel. Les citoyens français sont également éligibles au Parlement européen.	possibilités d'engagement des jeunes (institutions, associations, partis politiques, syndicats, etc.). Réfléchir au rapport entre l'idée de démocratie et la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité entre les femmes et les hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).
--	---	--

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) (9 heures en voies générale et technologique, 7 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Légitimité Consensus ou majorité	<ul style="list-style-type: none"> Dans les institutions, les représentants qui délibèrent trouvent leur légitimité dans l'élection ; dans le cadre institutionnel, toute délibération a vocation à se traduire par une décision (par consensus ou à la majorité). Le rôle du débat est en ce sens de fonder la légitimité de la décision prise ; 	<p>À partir d'une campagne électorale, réfléchir à ce qui contribue à la légitimité des élus (taux de participation) et à la façon dont se constitue une majorité au sein des institutions délibérantes (modes de scrutin, négociations).</p> <p>Étudier un ou plusieurs exemples afin de rendre compte des difficultés à parvenir à un consensus : les politiques migratoires française et européenne ; la protection de l'environnement et les normes sanitaires, etc.</p> <p>Étudier des procédures de résolution de blocage et leurs conséquences sur la vie démocratique : vote bloqué, engagement de la responsabilité du gouvernement (art. 49-3 de Constitution de la V^e République) ; majorité qualifiée au Conseil de l'Union européenne.</p>
Droit européen	<ul style="list-style-type: none"> l'élaboration de la loi suit un parcours comprenant plusieurs étapes (projet ou proposition de loi, vote à l'Assemblée nationale et au Sénat, navette parlementaire, promulgation) ; la loi votée est soumise à un contrôle constitutionnel. Les lois peuvent aussi résulter de directives européennes ; 	<p>Analyser un débat et sa traduction en matière de décisions et de politiques publiques à l'échelle nationale, européenne ou éventuellement internationale, par exemple sur les questions de bioéthique, de fiscalité, de laïcité, de migration de populations, ou celles liées à l'égalité entre les hommes et les femmes.</p> <p>Examiner la mise en œuvre d'une politique environnementale de l'Union européenne en soulignant les différents niveaux auxquels débattent différentes instances ; le principe de subsidiarité.</p> <p>Cette démarche peut prendre la forme d'une simulation de débat.</p>
Droit international	<ul style="list-style-type: none"> avec l'ONU, le projet d'une délibération mondiale trouve quelques points de consensus (notamment dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement), mais se heurte à des situations de blocage. 	<p>[EDD] Aborder la fabrique des objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'ONU et de l'UNESCO ; étudier les succès et échecs de la délibération internationale en prenant l'exemple des conférences sur le climat (COP).</p> <p>À partir de l'étude des projets de réforme du fonctionnement de l'ONU, montrer que l'institution est traversée par une tension entre principe démocratique (assemblée générale) et inégalité de puissances (conseil de sécurité).</p> <p>Le rôle et le fonctionnement de l'ONU peuvent être étudiés à travers le dispositif MNU (modélisation des Nations unies).</p>

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Le programme recouvre l'intégralité de la formation, quel que soit le nombre d'années qu'elle suppose. Le professeur peut choisir l'ordre de traitement des thèmes.

Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

Au cours de la formation menant au CAP, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. Car l'exercice des libertés